



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 25 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 19 octobre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
32	23	1	0	8

Pour	Contre	Abstention
24	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : PLAZANET Mélanie donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, LOURADOUR Patricia, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 77-2018 : Budget annexe Office de Tourisme – Décision modificative n°1 – 2018

Monsieur le Président vous propose un projet de décision modificative n° 1 – 2018 pour le Budget de l'Office de Tourisme. Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

Le projet de décision modificative est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
60612	Energie Electricité	020	- 400 €
6236	Catalogues et imprimés	020	- 900 €
6238	Divers	020	- 500 €
TOTAL CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL			- 1 800 €

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
64168	Autres emploi d'insertion	020	+ 1800 €
TOTAL CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL			+ 1800 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 0,00 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 1 – 2018 pour le Budget annexe Office de Tourisme comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
 A Eymoutiers, le 30 octobre 2018

Le Président,
 Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : **15 NOV. 2018**
 Publié le : **15 NOV. 2018**

